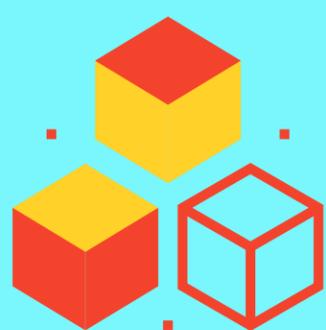


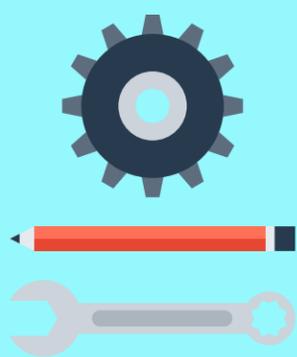
LA COUVEUSE, C'EST QUOI ?



TESTER SON PROJET

par la confrontation directe au marché, dans un cadre sécurisé grâce au CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise.

Dès votre entrée en couveuse, vous vous fixez des objectifs d'activités et le CAPE vous permet de commencer à vendre, facturer vos produits ou services avant de vous immatriculer.



DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

Prospecter, nouer des partenariats est la meilleure des manières de s'assurer du potentiel de son activité. Pivoter, réajuster votre projet est alors possible avant de vous lancer pour de bon.



DEVENIR ENTREPRENEUR

Vous participez aux formations collectives et individuelles prévues pour structurer le lancement de votre entreprise et consolider votre approche marché. Un expert vous accompagne et fait le point avec vous sur vos besoins.



CONSERVER SES DROITS

Le CAPE vous permet d'exercer en toute légalité tout en conservant votre statut antérieur et en vous générant d'éventuels revenus liés à votre activité.



ME LANCER EN CONFIANCE

Une fois votre projet solide, vous pouvez lancer juridiquement votre entreprise avec le statut qui répondra le mieux à votre activité.
Un plus dans mes relations avec mon banquier.



jetestemonentreprise.com

